



Le Voyacais

FEVRIER 2021



L'édito

Sommaire :

L'édito

Le portrait du mois

Centre de vaccination à Surgères

Label école numérique

Formation aux gestes premiers secours

La cloche de l'église

Dégradations au Club House

Les principales décisions du dernier Conseil Municipal

La chandeleur

L'association R'thon

A vos ménages !

Nos artisans...

Les mois de janvier et février sont les mois les plus froids de l'année, mais dans notre région nous subissons peu les rigueurs de l'hiver, bien que des gelées matinales déco- rent nos jardins, nos paysages.

Après quelques mois chaotiques dus aux mesures sanitaires qui ont annulé ou reporté la plupart de ses projets, l'équipe municipale enta-

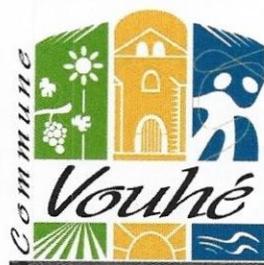
mera bientôt sa deuxième année de mandat. Elle se conforte dans ses fonctions, et, soyez en certains, toujours avec motivation.

Cette année débute avec le projet de renouvellement des outils informatiques pour les élèves de l'école avec une participation financière de l'éducation nationale, la préparation du budget en commission, qui sera

voté lors du conseil municipal de mars, la mise aux normes de l'électricité de l'église, la formation aux premiers secours...

Le Voyacais a pris sa forme définitive et vous tient ainsi informés de l'action de l'équipe municipale, avec bien sur le site internet et l'application ILLIWAP.

Votre Conseil Municipal



La Mairie / L'agence postale

7 rue de la Mairie
17700 Vouhé

Tél : 05 46 68 96 16

Mail :
mairie.vouhe17@orange.fr

Horaires

Mardi, Mercredi, Vendredi

14h30—18h30

Samedi 9h30—12h30

Les numéros d'appel d'urgence

Numéro d'urgence

européen : 112

Samu : 15

Police /Gendarmerie : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Secours en mer : 196

Urgence aéronautique 191

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Le portrait de Ketsia Ljutovac conseillère municipale

A mon tour de me présenter.

Née il y a 48 ans à Versailles, je suis arrivée il y a 21 ans en Charente-Maritime pour suivre mon travail, accompagnée de mon mari, Sreten, animateur de jeu d'échecs que certains connaissent bien. Nos deux garçons sont nés ici : Nicolas 16 ans et Stéphane 12 ans.

Chercheuse dans le domaine laitier pendant 15 ans, je développe maintenant, au sein de la coopérative Terra Lacta, la filière Bio et les laits sous signe de qualité tels que le Beurre AOP de Surgères.

Parallèlement je suis engagée bénévolement depuis 2003 comme présidente de l'Echiquier Surgérien

et du comité départemental de ce sport (oui, oui, c'est un sport !).

Toujours pour ce lien social qui me tient à cœur, j'ai accepté de rejoindre le conseil municipal pour participer davantage à la vie de notre commune. Ainsi engagée aux cotés de mes coéquipiers et habituée à travailler en groupe, je reste à l'écoute, m'adapte et m'attache à favoriser le dialogue.

Au plaisir de vous croiser lors de mes pérégrinations en marche nordique, sport complet que j'affectionne tout particulièrement !





Le Voyacais

Le centre de vaccination de Surgères

La Communauté de Communes Aunis Sud a mis en place, en lien avec la ville de Surgères, un centre de vaccination Covid-19 qui a ouvert le mercredi 20 janvier dans la salle du Castel Park, rue de Verdun à Surgères. Les personnes bénéficiaires de cette 1ère vague de vaccination grand public sont les personnes de plus de 75 ans et les personnes à risque résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud. Cette vaccination pourra par la sui-

te être étendue.

La vaccination est gratuite et exclusivement accessible sur rendez-vous. La prise de rendez-vous doit se faire en priorité sur le site Doctolib ou sur celui de santé.fr, en sollicitant l'aide d'un proche si besoin. La mairie reste également à disposition pour accompagner les habitants dans la prise de rendez-vous.

Un numéro de téléphone spécifique a été mis en place pour les familles qui seraient dans l'impossibi-

lité de prendre rendez-vous via Internet. Le numéro est le

05 46 07 06 84.

Lors de la prise du premier rendez-vous pour la 1ère injection, un second rendez-vous pour la deuxième injection sera immédiatement proposé.

Pour l'instant les inscriptions sur Doctolib sont fermées en attente d'informations de la part de l'ARS sur l'approvisionnement en doses pour les vaccins.

LA FRANCE GRONDE...



Label Ecole Numérique

La commune de Vouhé a répondu à l'appel à projets « label école numérique », destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Sa candidature a été retenue par le ministère de l'Éducation Nationale et la subvention accordée est de 2466 € (soit 50% du montant du projet).

Le conseil a décidé en janvier de donner suite à ce projet et signera bientôt une convention de partenariat avec le Rectorat.

L'école de Vouhé se verra dotée de 6 tablettes IPAD avec housse de protection, d'un vidéoprojecteur, de 2 enceintes 2.0, de 2 ordina-

teurs, d'une Apple TV, d'un routeur wifi.

Il sera mis en place, également, un environnement numérique de travail (ENT) : c'est un système d'information, d'organisation et de communication mis en place au sein d'un établissement scolaire par le biais d'un site internet.

Les utilisateurs de l'ENT, qu'ils soient parents d'élèves, élèves, enseignants ou membres du personnel administratif, peuvent échanger sur cet environnement numérique.

L'ENT est avant tout un outil pratique, une sorte de mix entre un cartable numérique, un secrétariat en ligne et un bureau virtuel.

L'accès est simple, adapté aux élèves de primaire et sécurisé. Selon leur statut, les utilisateurs peuvent accéder à différents niveaux d'information : calendrier, cahier de textes, espace de publication, espace de stockage, messagerie électronique, informations relatives à l'établissement, etc.

Vous trouverez plus d'information sur : <https://beneylu.com/school/fr/espace-numerique-de-travail-primaire>.

Après consultation de différents devis, le conseil a retenu celui de la société E-Média, située à Anais, pour effectuer les achats et la mise en service.

Le conseil a décidé en janvier de donner suite à ce projet et signera bientôt une convention de partenariat avec le Rectorat.



La formation aux gestes premiers secours PSC1

La formation se déroulera le samedi 13 Février prochain, salle des fêtes de Vouhé, dès 8h.

Déroulement de la journée

Les horaires : 8 h – 12 h
13h15 – 16h15.

Durant la pause déjeuner, chacun peut se restaurer chez soi, ou prévoir un lunch box à prendre sur place.

Une tenue vestimentaire confortable est conseillée.

Pour les formalités administratives penser à vous munir d'une pièce d'identité et de votre règlement de 60 € par chèque ou espèces.

Vous pouvez encore vous inscrire en mairie (05 46 68 96 16 / mairie.vouhe17@orange.fr)



La cloche de notre église

Depuis plusieurs semaines, l'avez-vous remarqué, nous n'entendons plus la cloche de l'église qui sonnait l'angélus à 7 h, 12 h et 19h.

L'équipe municipale, sensibilisée par cette panne, a fait appel à la société ECH Mignot / MACE, (membre du groupement des installateurs d'horlogeries d'édifices et d'équipements campanaires). Elle assure régulièrement l'entretien de l'équipement permettant la sonnerie de notre cloche.

L'installation d'un dispositif de commande électronique des cloches a été effectuée.

Depuis le 25 Janvier nous avons retrouvé le tintement de « Françoise-Rosalie ».

L'église Notre-Dame de l'Assomption de Vouhé, date du XI^e siècle. Elle est inscrite à l'inventaire depuis 1928.

A l'origine, son clocher abritait deux cloches de bronze, mais l'une d'elles a été fondue ! Reste la seconde nommée Françoise-Rosalie, datant de 1778, bénie en 1779, classée monument historique au titre d'objet le 5 décembre 1908.

En marque de soutien envers "la nation" qui se bat actuellement contre le coronavirus, le mercredi 25 Mars 2020, les cloches de toutes les églises de France ont sonné à 19h30.

Dégradations au Cub House

Des dégradations ont été constatées au Club House au cours du mois de Janvier.

Il en avait été de même au cours de l'année 2020.

Nous vous rappelons que toute dégradation sur un bâtiment public est sévèrement punie par la loi.

En effet le Code Pénal stipule dans son article 322-1 que « la destruction, la dégradation ou la détérioration d'un bien appartenant à autrui est punie de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ».

Le vandalisme est l'ensemble des actes constituant une atteinte volontaire aux biens privés ou publics et commis sans motif légitime.

Ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés.

Dans tous les cas, la victime peut demander la réparation de son préjudice.



Trouvés sur les lieux





Les principales décisions du Conseil Municipal du 19 janvier 2021

Formation Premiers Secours

Le Conseil Municipal souhaite proposer à ses administrés une formation Premiers Secours organisée par la Société Nationale de Sauvetage en Mer (MNSM).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à : 14 voix **POUR** de prendre en charge les frais de déplacement du formateur MNSM d'un montant de 50 € pour chaque session.

Nomination des membres de la Commission de contrôle des listes électorales

Suite à la délibération du Conseil en date du 16 Juin 2020, le Conseil avait désigné Mme ROBIN Gaëlle en qualité de délégué membre de la commission de contrôle des listes électorales, Suite à l'arrêté préfectoral n°469/2020 du 14 décembre 2020, il a été décidé de nommer les représentants de cette commission pour une durée de trois ans :

Pour la Préfecture de la Charente-Maritime :

Mr BROUSSET Gérard en qualité de délégué titulaire,
Messieurs MOYRE Michel et AUDRY Jacques en qualité de délégués suppléants

Pour le Tribunal de Grande Instance :

Mr BERTHELOT Raoul en qualité de délégué.

Ces administrés seront informés de leur nomination par courrier.

Adhésion convention 2021 Fédération Fredon 17 (anciennement FDGDON 17)

Le montant de cette adhésion annuelle est de 180 €, la Communauté de Communes Aunis Sud prenant en charge 80 % de ce montant, soit 144 €, la participation restant pour la commune est d'un montant de 36 € pour l'année 2021.

La FREDON Poitou-Charentes est une organisation professionnelle agricole dont les attributions consistent, entre autre, à prévenir l'apparition d'organismes nuisibles et d'espèces envahissantes sur le territoire, ainsi qu'à limiter les effets indésirables liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Elle peut être contactée par les particuliers pour trouver une entreprise à un tarif préférentiel.

Projet Label Numérique

Après exposition du projet (voir article en page 2), le Conseil décide d'approuver ce projet

13 voix **POUR** / 1 voix **CONTRE**



*Retrouvez l'intégralité du compte rendu affiché en mairie et sur le site internet
Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 18 Février à 19h45 en salle du Conseil*

Retrouvez-nous
sur
vouhe17.fr



Présentation de l'Association R'THON

En 2001, à l'initiative du pilote de notre commune Sébastien GAGNEUR, le 1er Téléthon fut organisé à Vouhé, sous le thème « Baptême en voiture de rallye ». 7 pilotes, amis de Sébastien, ont participé à cette première édition.

Jusqu'en 2007, cet événement fut organisé avec la participation de l'association « Vouhé en Fête ».

En 2008, le médecin qui sécurise la manifestation depuis le début, Jean-Pierre HOSTEIN de Saint Georges du Bois, nous a demandé d'organiser cet événement sur sa commune. C'est alors que fut créé le « R'Thon Voyacais ». « R'Thon Voyacais » veut dire « Rassemblement pour le Téléthon ».

L'année suivante, nous sommes allés sur la commune de Puyravault à la demande de nos bénévoles Pyratais, qui depuis le début œuvrent pour nous.

C'est ainsi que depuis, nous organisons sur les 3 communes (Vouhé, Puyravault, Saint Georges du Bois), à tour de rôle, ces baptêmes en voiture de rallye, au profit du Téléthon (fin novembre, début décembre).

Notre association compte environ 120 adhérents : bénévoles, pilotes et copilotes, commissaires, médecin. Bien sûr, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

En 2019, une commune s'est manifestée pour organiser chez elle, cette journée extraordinaire de convivialité. Nous sommes alors allés sur Benon. Et comme à l'habitude, ce fut une réussite.

Malheureusement en 2020, Covid oblige, nous avons dû renoncer à l'organiser à Vouhé. Ce fut une grande déception « mais bon » !!!

En 2021, pour la 20ème édition, si les circonstances nous sont favorables, nous accueillerons les copilotes d'un jour, pour la bonne cause, à Vouhé.

Tous les ans, après cette journée bien intense de baptêmes, nous nous retrouvons le soir autour d'un pot au feu copieux. Le repas du soir clos cet événement toujours chargé de joie et de bonne humeur.

En octobre, nous nous retrouvons pour un repas convivial où sont conviés tous nos adhérents et sponsors. C'est également ouvert à tous.

Notre association est à but non lucratif : tous nos bénéfices sont remis à « AFM Téléthon ».

Depuis 2018, nous apportons notre aide au « SAO La Rochelle » sur les différents rallye qu'il organise : Printemps de Bords, Rallye d'Automne. Notre rôle consiste à préparer et à mettre en place les « spéciales ».

Nous disposons de matériels à la location : vaisselle (assiettes plates, creuses, à desserts, couteaux, fourchettes, cuillères), 3 percolateurs à café, 1 enceinte avec 1 micro à fil, 20 radios VHF.

Si vous souhaitez rejoindre la « grande famille » du « R'Thon Voyacais », nous vous accueillerons les bras ouverts. La cotisation est de 1 euro par an. Cette cotisation permet d'être assuré lors de chaque manifestation.

Vous pouvez nous contacter au : rthonvoyacais@gmail.com

06/62/84/15/50 DRUEL Sébastien (Président)

A bientôt.

R'Thon Voyacais.

Nos artisans, nos commerçants, nos entreprises à VOUHE

ACTIVITE / NOMS	COORDONNEES	SITE INTERNET
Anim'Art Créa Emmanuelle LEBLANC	12 rue de la Paneterie Tél : 06 27 46 05 62	www.animartcrea.com Page Facebook : animartcrea
A ma Pizza	Tous les samedis soirs place de l'église – Tél : 07 77 77 79 16	Page Facebook : A ma Pizza
Antenne Intégration Audio Vidéo – JH Concept	2 impasse du Moulin Tél : 06 42 66 22 67	www.jh-concept.fr
Apiculteur Conditionneur Philippe AIME	16 chemin Rochelais Tél : 05 46 68 92 81 06 82 38 11 51	www.apiservices.com
Boulangerie Sébastien BLANCHARD	1 rue Moulin Godard	
Bureau d'études pour l'industrie – ITP Services	Route de la Forêt Tél : 06 10 71 68 48	
Chambres d'hôtes Le Logis de la Poupelière	2 rue du stade Tél : 05 46 68 06 55	www.lelogisdelaoupeliere.fr
Commerce de matériel agricole Ouest Agri	ZA Le Cluzeau, rue de la Laiterie Tél : 05 46 56 09 80	www.ouestagri.fr
Groupement d'achats – G.I.E. Groupement d'Intérêt Economique de l'Aunis	10 rue de la Laiterie Tél : 05 46 68 93 92	
Ecrivain publique Mélanie LOISEAU Récit de vie, réécriture, rédaction de tous documents...	Tél : 06 37 35 97 22	www.sefaireaider.com
Esthéticienne à domicile Sarah ANTONUTTI	Tél : 06 36 17 36 60	site internet / page FB : Bionaturalorient
Exploitant agricole La Voyacaise	1 chemin des Longées Tél : 05 46 68 94 35	
Exploitant agricole Christophe Gorioux	Le Coudret – Vouhé Tél : 06 63 22 85 54 Fax : 05 46 35 17 90	
L&Cils Lindsay HOARAU Technicienne du cil à domicile	Tél : 06 58 55 02 53	l.and.cils17@gmail.com
Menuiserie Entreprise HIOU	ZA Le Cluzeau, rue de la Laiterie Tél : 05 46 68 94 95 Fax : 05 46 68 92 94	www.menuiserie-hiou-17.com
Paysagiste Eric LAVERGNE	11 chemin Rochelais Tél : 05 46 68 92 12	
Plombier BELLOCQ Entreprise	2 rue des Nonnes Tél : 06 86 48 98 90	
Plombier EL MT Plomberie Agencement	17 rue de la Gravette Tél : 06 16 82 37 87	mt.pa@free.fr
Rénovation tous travaux V M S – Vincent LELONG	8 rue du Pont Blanchet Tél : 06 80 65 46 19	poussy_cat@hotmail.fr
Restaurant et vente à emporter Le P'tit Caprice	1 chemin des chèvres Tél : 05 46 68 17 98	Page Facebook : Le-P'tit-Caprice

L'histoire de la chandeleur

La chandeleur se célèbre le 2 février. L'origine de cette fête serait encore une fois le fruit de la rencontre entre traditions païennes et célébrations chrétiennes.

Pour les païens, au mois de février, période des premières semences, était célébré l'allongement de la durée du jour, et donc l'assurance d'un commerce plus prospère. On y mangeait des genres de crêpes censées symboliser le soleil, pour rendre hommage au cycle des saisons et plus précisément à l'arrivée du printemps qui annonce des jours meilleurs. Elles demandent peu d'ingrédients et sont réalisées avec l'excédent de farine de l'année précédente en espérant prospérité et abondance dans les récoltes à venir.

A partir du Vème siècle, la chandeleur est aussi fêtée chez les chrétiens 40 jours après Noël, jour de présentation de Jésus au Temple. Le pape Gélase 1er fait alors distribuer des galettes de céréales aux pèlerins à Rome et institue une procession aux chandelles d'où le nom de « Chandeleur ». Dans les églises, elles sont bénies pour la pureté et éloigner le mal. Les fidèles en ramènent souvent une chez eux et l'exposent à leur fenêtre le 2 février.

Il y a quelques superstitions autour de cette fête :

- une bonne récolte serait aussi assurée aux agriculteurs qui conserveraient quelques crêpes dans une armoire,
- la prospérité serait promise à celui qui saura faire sauter la première crêpe de la main droite, en tenant une pièce d'or dans la main gauche.

Un dicton dit « si point ne veut de blé charbonneux, mange des crêpes à la Chandeleur »

La recette des crêpes

Ingrédients pour 4 personnes :

250 g de farine, 4 œufs, un ½ litre de lait, 1 pincée de sel, 2 cuillères à soupe de sucre, 50 g de beurre fondu.

On peut, selon sa gourmandise, ajouter un ou plusieurs arômes : vanille, fleur d'oranger, zeste d'orange, eau de vie, rhum... (2 cuillères à soupe d'alcool suffisent pour donner du goût !).

Préparation

Mettre la farine dans un saladier avec le sel et le sucre.

Faire un puits au milieu et verser les œufs.

Mélanger délicatement avec un fouet en ajoutant le lait au fur et à mesure. La pâte ainsi obtenue doit avoir une consistance d'un liquide légèrement épais.

Ajouter ensuite le beurre fondu refroidi ; bien mélanger.

Laisser reposer au moins 2 heures.

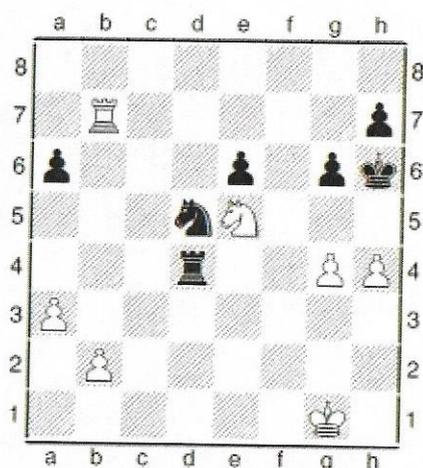
Faire chauffer une poêle antiadhésive et la huiler très légèrement (par exemple avec un sopalin/essuie tout imbibé d'huile).

Y verser une louche de pâte, la répartir dans la poêle puis attendre qu'elle soit cuite d'un côté (les bords de la crêpes commencent à se décoller) avant de la retourner.

Il ne vous reste plus qu'à les déguster avec au choix, du sucre, de la confiture, de la pâte à tartiner avec des bananes ou autres fruits, accompagnées d'un bon verre de cidre ou de jus de pomme.



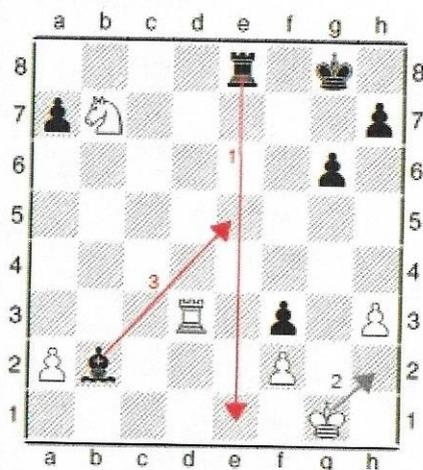
A Vos méninges !



Les blancs font MAT en 2 coups !

4		2	7	5		9	3	
7		3						8
			4		9		2	6
3		9	1				6	
	4						9	
	7				6	4		3
5	2		9		1			
9						6		5
	1	4		6	3	2		9

Solution de janvier :



Les noirs font MAT en 2 coups :
1.Te1+ 2.Rh2 Fe5#

5	1	2	9	7	6	4	3	8
6	7	3	4	8	5	2	1	9
9	8	4	2	3	1	7	6	5
4	9	7	3	6	8	1	5	2
1	2	6	5	4	9	3	8	7
3	5	8	7	1	2	6	9	4
8	3	9	6	2	7	5	4	1
7	6	5	1	9	4	8	2	3
2	4	1	8	5	3	9	7	6